COMPTE-RENDU CHSCT du 13 Octobre 2022

Il est à souligner que dans un contexte d'élections professionnelles, les représentants du personnel ont, de façon unanime, procédé à la rédaction d'une liminaire commune et ont également déposé des avis motivés collectifs sur les travaux relatifs aux DUERP/PAP de nos administrations (DDFIP54, DIRCOFI, INSEE, Commissariat aux Ventes de Toul). **L'intérêt des agent.es prime sur celui de nos boutiques respectives.**

Lors des visites de sites effectuées par l'ensemble des Organisations Syndicales, les constats sont unanimes : désorganisations des services, immense souffrance au travail ressentie par les agents, surcharge de travail, perte de sens, manque d'effectifs et de soutien suffisants et paupérisation des agents avec la hausse vertigineuse des prix. **Devant ces constat, la participation de Solidaires Finances Publiques à la journée nationale d'action du 18 octobre 2022 allait de soit.**

Les demandes de mises en place d'EDD dans le département depuis la mise en place du NRP sont suffisamment éclairantes sur la situation actuelle (SIE de Toul, SIP Nancy/Pont-à-Mousson et le dernier en date SIP Vandoeuvre/Toul/Lunéville).

Lorsqu'on fait le lien avec le dernier Observatoire Interne de la DGFIP on relève que seuls 46 % des agents déclarent que leur manager leur dit régulièrement ce qu'il pense de la qualité et de l'efficacité de leur travail, seuls 42 % des agents déclarent que leur

manager s'investit dans le développement de leurs compétences, seuls 32 % des agents estiment se sentir accompagnés dans leur parcours professionnel.
Y aurait-il un problème de management à la DGFIP ?
Pour 49 % des agents, les principales raisons de stress sont la charge de travail.
Y aurait-il un problème de sous-effectifs à la DGFIP par rapport à la charge de travail ?

Ces éléments sont tout aussi valables pour la DIRCOFI, l'INSEE et la DNID.

Les problèmes de management et de sous-effectifs expliquent peut-être la manière dont ont été élaborés les différents DUERP/PAP.
A quoi bon établir un PAP si, au final, celui-ci n'est pas appliqué ?

Pour exemple, le site de Longwy qui, avec plusieurs risques cotés « A », devrait faire l'objet d'une attention particulière. Quid de l'information mensuelle devant être faite aux Organisations Syndicales ?
Par ailleurs, suite aux incidents survenus à l'accueil de Nancy le 1er avril dernier et à la tenue d'un CHSCT exceptionnel, une note devait être transmise par les chefs de service en charge d'accueils, aux nouveaux agents afin de les sensibiliser aux problématiques de l'accueil et leur indiquer la présence d'une alarme silencieuse. Quid de sa diffusion ?
Que dire par ailleurs des conditions de travail des agents qui ont dû travailler certains jours avec de températures inférieures à 16°.

Pour information : trois groupes de travail se sont tenus, les 06 juillet, 06 septembre internes à la DGFIP et 03 octobre 2022 (avec des représentantes de l'INSEE et de la Dircofi Grand'Est), afin de préparer en amont la séance plénière du jour.

Réponse de l'Administration aux propos liminaires :

On évoquera les différents sujets lors de l'exploitation de l'ordre du jour.

1) <u>Adoption du procès-verbal du 28 juin 2022</u> : Adoption reportée suite aux observations de la CGT non prises en compte.

<u>Situation sanitaire</u> : c'est dans la région Grand Est que l'incidence est la plus vive. On relève un taux d'incidence de 866 sur 100.000.

2) <u>Avis motivés sur les DUERP PAP de la DDFIP du CAV de Toul, de la DIRCOFI et de l'INSEE</u> :

*** <u>Pour la DIRCOFI</u> :**

<u>DUERP/PAP</u> : 14 membres y ont participé. Quatre Groupes de Travail ont été organisés.
Ce nouveau DUERP contient 42 lignes contre 62 lors de l'exercice précédent, les risques ont été regroupés par familles :
- les risques psychosociaux
- les risques liés aux déplacements
- les risques liés aux phénomènes physiques et aux bâtiments (La DIRCOFI précise qu'en ce qui concerne l'ambiance climatique dans les <u>bâtiments loués</u>, la possibilité de travaux y serait limitée).

Pour le PAP, on constate 24 lignes au lieu des 46 de l'exercice précédent. Les risques les plus importants concernent :
- les risques psychosociaux,
- les risques liés aux déplacements,
- les risques liés aux phénomènes physiques et aux bâtiments.

En ce qui concerne ces derniers, des déménagements sont prévus. A Mulhouse, les agents sont à priori satisfaits de leurs nouvelles conditions de travail.
Pour Solidaires Finances, à aucun moment, il n'est précisé que la majeure partie des problèmes recensés relève du manque d'effectif. Solidaires Finances a donc demandé lors des groupes de travail sur le sujet à ce que cela soit mentionné.
Il est mentionné des problèmes de propreté des locaux où le nettoyage serait bi-mensuel, c'est trop peu (locaux dans lesquels la DIRCOFI est hébergée).
Solidaires Finances s'est interrogé également lors des GT sur la situation sanitaire : on parlait de cluster à la DIRCOFI où 5 agents

ont été touchés à Metz ??? Quid de la situation ??? Pour la DIRCOFI : 3 cas (2 à Epinal et 1 à Nancy). On ne déplore donc pas de cluster ou de cas grave. Pour information, le 20 septembre a eu lieu une réunion « journée métier » au palais des congrès. Cette réunion n'aurait rien à voir avec la situation sanitaire constatée. Les cas recensés étant uniquement liés à la sphère familiale.
Un parallèle a été automatiquement fait entre la situation actuelle et le précédent DUERP/PAP élaboré.

Lors de cette séance plénière, l'intersyndicale, lors de la présentation de son avis négatif motivé a insisté sur une situation pourtant qualifiée de « particulièrement grave » par la DIRCOFI. Il s'agit, tout de même, d'actes d'exhibitions sexuelles. Cette « situation » n'a pourtant pas été évoquée lors du Groupe de Travail du 03 octobre dernier ni mentionnée au DUERP soi-disant par souci de discrétion envers les membres du personnel agressées alors que la presse s'en est fait largement l'écho le 24 septembre dernier. La DIRCOFI précise que l'agresseur a été écarté automatiquement du service. La situation a été jugée. Elle va être maintenant abordée sous l'angle de la déontologie.
Elle rappelle qu'une e-formation relative aux violences sexuelles et sexistes existe afin de sensibiliser chacun sur le sujet.
Solidaires Finances précise qu'au vu de la « publicité » faite dans la presse, la mention au DUERP n'aurait pas mis plus en lumière la situation. En anonymisant au maximum la situation (mention « tous sites »), l'évènement aurait dû être mentionné dans le DUERP.
L'intersyndicale regrette le manque de transparence de l'administration (aucune fiche de signalement n'est remontée au CHSCT) et s'insurge sur le fait que la représentante de la Dircofi évoque un risque de porosité du côté de représentants des personnels. Elle demande par ailleurs à ce que ce procès d'intention soit mentionné au PV.
Le risque de violences sexistes et sexuelles persiste. « L'affaire de Bercy » est d'ailleurs particulièrement significative … Un responsable de Bercy vient d'être condamné pour pédocriminalité en récidive. Il avait été condamné en 2004 pour les mêmes faits et continuait sa petite vie à la DGFIP !!!

<u>Décision unanime de l'intersyndicale</u> : Avis négatif motivé.

* **<u>Pour l'INSEE</u>** :

En ce qui concerne la <u>Situation sanitaire</u> : 3 cas d'infection familiale.

<u>DUERP/</u>PAP : le recueil des risques s'est effectué par questionnaires autour de trois thématiques :
- conditions sanitaires
- RPS
- conditions de travail

50 questionnaires (élaborés par la commission santé et sécurité au travail) ont été reçus et présentés lors des deux GT organisés à l'INSEE à la mi-septembre. Dès qu'un risque était mentionné par plus de 25 répondants, il a été mentionné au PAP et coté A.
Pour Solidaires Finances, le fait de répondre individuellement par questionnaire limite les interactions entre agents (collectif de travail).
Constat : la surcharge de travail est directement liée au manque d'effectif.
Par ailleurs, dans le PAP, ligne 6 « … attitudes blessantes, discriminations … ». 8 agents sont concernés, il n'y a pas eu de fiche de signalement, juste un rappel aux bonnes pratiques alors que la situation est particulièrement sérieuse. Les membres du CHSCT ont la nette impression que la situation est minimisée par la hiérarchie. Pour l'INSEE, les termes utilisés vont au-delà de la situation réelle. Quand les agents mentionnent « harcèlement et/ou de discrimination » pour l'INSEE, il s'agit juste de « tensions entre agents ».

<u>Décision unanime de l'intersyndicale</u> : Avis négatif motivé.

* **<u>Pour la DDFIP54</u> :**

En ce qui concerne la <u>situation sanitaire</u> : on recense 10 cas cette semaine.

<u>DUERP/</u>PAP : c'est une campagne exhaustive qui suit une campagne exhaustive donc une campagne classique.

Le risque covid a été ajouté automatiquement.
Le DUERP comprend 385 lignes, les risques ont été répertoriés de la manière suivante :
- risques psychosociaux, exigences du travail et/ou émotionnelles,
- risques liés à l'activité physique (manutention de charges et postures de travail),
- risques liés au travail sur écran (en légère hausse),
- risques d'agression des agents (mission d'accueil : forte augmentation des agressions et des dépôts de fiche de signalement),
- risques routiers : nécessité d'effectuer les formations,
- risques liés aux bâtiments.
En ce qui concerne le PAP, la cotation retenue par la DDFIP est la suivante :
- cotation A : Longwy,
- cotation B : travail sur écran, risques psychosociaux, risques liés à l'activité physique,
- cotation C : risques d'agression des agents et risques liés à l'utilisation des véhicules, risques biologiques.
Pour Solidaires Finances, les risques liés au manque d'effectif et aux conditions de travail ne sont pas pris en compte ou minimisés (cotation C pour l'insécurité de l'emploi).
Constat : les EDD et/ou plan départemental se multiplient sur le département. Quid de ce constat dans l'élaboration du PAP ? Quelle conclusion en est tirée ???
En ce qui concerne l'ambiance et/ou l'environnement climatique (canicule/froid), pas de mention au PAP. Pour préconisation, la DDFIP précise que le remède c'est le télétravail. Car c'est conjoncturel ! Le risque est maîtrisé. L'ensemble des OS conteste cette analyse.
Solidaires Finances demande et exige que cela soit mentionné au PAP.

Pour l'intersyndicale, le DUERP recense 385 lignes de risques alors que le PAP ne contient que 11 lignes, soit 2,85 % de l'ensemble des risques recensés.
Afin de se justifier, la DDFIP54 nous explique que plusieurs lignes du DUERP présentent le même risque et qu'il faut se concentrer sur quelques actions pour de les rendre efficaces.

On est en droit de s'interroger sur la prise en compte réelle de l'expression des agents.
L'Administration nous explique par ailleurs qu'il y a maintenant nécessité de stabiliser le réseau (ça, on en reparlera car à compter de 2026 ??? C'est reparti pour les grands chamboulements donc affaire à suivre ...). Les nouvelles structures vont devoir fonctionner différemment. Il va falloir accepter de changer ses méthodes de travail et utiliser les outils permettant de modifier les process de prises en compte des tâches à faible valeur ajoutée….
Il va falloir simplifier les processus.
En ce qui concerne l'ambiance climatique. Il ne faut pas exagérer. *Pour le moment, personne n'est mort de froid !* dixit Monsieur le Président
La Direction précise qu'elle autorise l'utilisation des chauffages d'appoint si nécessaire mais pas en sus du chauffage prévu (donc ce n'est pas pour aller au-delà des 19° préconisés, si on n'avait pas bien compris).
L'attention de la Direction est appelée sur l'ambiance climatique générale en périodes de canicule et/ou froid. Il va falloir sérieusement agir pour y pallier. A quand des travaux dans les passoires thermiques du département ????
En ce qui concerne les restitutions faites dans le cadre du grand-remue méninges : pour Solidaires Finances, la synthèse du grand-remue méninges est un recensement des idées qui ressortent des réflexions du séminaire des Directeurs qui s'est tenu en amont. Cette analyse est réfutée par la Direction. Il s'agit d'une remontée brute du terrain.
Un point est fait sur la problématique « accueil », en particulier sur la hausse des agressions qui y sont recensées. Contrairement à ce qu'il avait été entendu lors d'instances antérieures, il n'y a pas de suivi effectué par la Direction quant à l'information « sur les difficultés liées aux postes d'accueil » qui doit être dispensée aux personnels qui y sont affectés par leurs chefs de service.
Les risques RPS listés A dans le DUERP sont repris pour l'ensemble des sites (hors Longwy) en B dans le PAP. L'intersyndicale demande à ce que ce soit corrigé sinon quid de l'expression des agents ?
Il est mentionné par l'intersyndicale que le recensement des risques au SIP de Nancy n'a pas été fait dans les règles (sous forme de

réunions). Le recensement a été fait à minima sous la seule autorité du chef de service.
Pour Nancy, la direction tient à « recontextualiser » la situation. Dans un service à plus de 30 personnes, il faut adapter la méthode… Il y a eu à priori des échanges mais effectivement pas de réunion. elle insiste sur le fait que par ailleurs, tous les agents ne sont pas exposés au même type de risques…
On vous laisse le soin de juger de la pertinence de cette précision ...

Décision unanime de l'intersyndicale : Avis négatif motivé.

* **Pour le Commissariat Aux Ventes « CAV » de Toul :** Lors du Groupe de Travail du 03 octobre dernier, les mauvaises liaisons (visioconférence) avec l'assistant de prévention ont conduit l'intersyndicale à demander que soit reportée, en séance plénière, l'évocation des DUERP/PAP du CAV de Toul.
L'intersyndicale constate une nouvelle fois l'absence des responsables de la DNID et souhaite que le président du CHSCT demande à ce que soient présents les responsables de la DNID.
Les DUERP/PAP ne seront donc, à nouveau, pas abordés.

Décision unanime de l'intersyndicale : Avis négatif motivé.

3) Situation des services de Longwy :

Une contrôleuse part à la retraite à la trésorerie, elle devrait être remplacée par un B stagiaire.
Une réunion inter-services a eu lieu le 13 septembre dernier (échanges sur des sujets transverses).
Actuellement, la direction travaille sur la fusion Briey/Longwy. Les choses sont préparées, activité par activité.
Une dernière séance de travaux relative à l'accès des personnels est en cours. Les travaux devraient être achevés d'ici la fin de l'année.
La campagne déclarative s'est bien passée malgré la problématique des frontaliers. On attend l'étude d'impact du Gouvernement.
La campagne des avis fait état d'un accueil physique en nette

progression. L'accueil téléphonique est stable.
En ce qui concerne ROCSP, on attend un palier important fin novembre.
La situation du site n'est pas idyllique mais s'est améliorée de façon significative (renfort en personnel, solidarité des sites extérieurs …)
Les anciens contre les modernes…
Par rapport à la situation fiscale liée à la convention franco-luxembourgeoise, les agents sont toujours dans l'attente d'une prise de position définitive.
Le chef du SIP de Longwy va prendre en charge dans quelques mois la responsabilité du nouveau service fusionné.
Attention appelée de l'intersyndicale : il faut rester vigilant, ce service reste un service en grandes difficultés...

4) <u>Mise en place de l'EDD de Nancy</u> :

Les réunions ont eu lieu. Les équipes (agents et cadres) attendent la restitution du rapport. Suite à l'appropriation de ce rapport, il sera établi un plan d'action qui devra être mis en œuvre.

<u>En aparté</u> : une demande d'EDD sur le site de Vandoeuvre a également été demandée par les agents. L'intersyndicale, au nom des agents, maintient sa demande malgré le fait que la DDFIP54 souhaite mettre en place des réunions pour gommer les « irritants » rapidement.
Parallèle est fait avec la situation de feu SIE de Toul. Il y a urgence à réagir avant la disparition totale des antennes et l'augmentation du mal-être des agents (remise en cause personnelle des agents suite à changement de métier souvent en fin de carrière).

4) <u>Budget 2022</u> :

Les fiches présentées lors des GT ont été globalement validées.
Une demande d'humidificateur est elle en cours (chauffage électrique et atmosphère sèche).

Le solde du budget servira à l'acquisition de fauteuils de bureau qui seront déployés sur les sites. Les anciens fauteuils récupérés qui seraient en bon état seront déployés aux agents en télétravail

intéressés.
Le délégué du CDAS, par l'intermédiaire du Président du CHSCT, a transmis une demande de prise en compte exceptionnelle d'une dépense de consultation PSY. Les sommes budgétées, dans le cadre du CDAS, pour ce type de dépenses n'étant pas suffisantes cette année au vu du nombre de demandes en hausse – accord unanime de l'intersyndicale.
Le Président tient à préciser qu'à l'avenir et pour ce type de dépenses, le CHSCT ne financera que les séances concernant un collectif d'agents.

5) <u>Annotations des registres SST</u> :
Pas d'annotation.

6) <u>Fiches de signalement</u> :

Pour les fiches présentées, des courriers ont été envoyés aux usagers par l'administration.
Deux articles 40 ont été signalés au procureur de la république.
Un point fiche par fiche et une transmission au fil de l'eau est demandé.
L'anonymisation des fiches est de rigueur.

7) <u>Accident de travail</u> : aucun cas recensé.
Solidaires Finances a signalé lors du GT du 3 octobre dernier le cas du site de Briey où 4 agents font état de fracture dans un bref laps de temps. Au vu des conditions de travail, cela laisse songeur !

8) <u>Questions diverses</u> :

- <u>Eau chaude dans les Administrations</u> : Qu'en est-il dans nos administrations ? Quid des personnels d'entretien ?
Il est bien indiqué que c'est une consigne nationale. Partout, où on pourra l'appliquer, on le fera mais pas de façon bête et méchante. Il va falloir être pragmatique.

- <u>Parking de la Nouvelle Cité</u> : 200 places de parking pour la DDFIP. Singulièrement moins qu'actuellement ! Nous sommes dans une logique de développement du télétravail qui est pour le moment

stable mais peut évoluer dans le contexte actuel de sobriété énergétique (entre autres …).
500 postes de travail – 200 places de parking : Quid de l'attribution des places ???? L'enjeu sera de trouver le bon mode de gestion. Rien n'est arrêté pour le moment mais il faudra la jouer collectif !

- Site de Toul : réunion prévue le 21 octobre pour discuter des travaux d'aménagement prévus pour l'installation de la sous-préfecture et de l'Education Nationale (infrastructure et accessibilité). Le but du jeu est de densifier le site de Toul (site domanial).

Que va-t-il rester de l'antenne du SIP ? Cela fait partie des sujets en discussion...

- Exercice incendie de Toul : A priori, la procédure veut qu'un responsable vérifie la provenance de l'incident. A Toul, il n'y a plus de pilote dans l'avion. Quid de la procédure à mettre en place ???
Par ailleurs, les agents isolés doivent être équipés d'un PTA (même procédure d'alarme que pour les personnes âgées).
Solidaires Finances demande à ce que soit revu au plus vite le protocole.
Qui sont les serre-files ou guide-files ???
Il convient d'intégrer le fait que le télétravail a changé la donne.
Affaire à suivre ...